

Dispositifs en place

URGENCE

Centre d'hébergement d'urgence (CHU) :

Aude Urgence Accueil _ Carcassonne, Limoux, Narbonne

PSL Groupe SOS Solidarité _ Castelnaudary

SOLIHA_ Carcassonne, Narbonne

Résidence Habitat Jeunes Urgence (RHJ U) :

FAOL _ Carcassonne, Limoux, Castelnaudary

Hébergement d'Urgence de Droit Commun (HUDC) :

FAOL _ Carcassonne

Hébergement d'Urgence Femme (HUF) :

Aude Urgence Accueil _ Carcassonne, Narbonne, Limoux

SOLIHA_ Narbonne, Coursan, St Marcel sur Aude

Hébergement d'Urgence Femme Pré Post Natalité (HUFPPN) :

PSL Groupe SOS Solidarité _ Carcassonne

INSERTION HEBERGEMENT

Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) :

Aude Urgence Accueil _ Carcassonne, Limoux, Narbonne

ADAFF _ Carcassonne, Castelnaudary, Narbonne

Centre d'Hébergement de Stabilisation (CHS) :

Aude Urgence Accueil _ Carcassonne

INSERTION LOGEMENT ADAPTE

Pension de famille (PF) :

ADAFF_Carcassonne, Castelnaudary, Limoux, Narbonne

ADOMA _ Narbonne

Emmaüs Lespinassière _ Lespinassière

Intermédiation Locative (IML) :

SOLIHA_Carcassonne, Castelnaudary, Limoux, Narbonne

ADAFF_ Narbonne

ALISPA_Carcassonne, Narbonne et alentours

PSL Groupe SOS Solidarité _ Carcassonne, Castelnaudary,

Bram

Appartements thérapeutiques (ATR) :

AIA _ Carcassonne

Intermède _ Castelnaudary

Logement temporaire (ALT1) :

CCAS _ Narbonne



Le SIAO dans l'Aude

PILOTAGE :

La Direction Départementale de l'Emploi, du Travail,



des Solidarités et de la Protection
des Populations (DDETSPP), sous
l'autorité du Préfet.

GESTIONNAIRES :

Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale (GCSMS)



Association
Départementale
d'Aide aux Femmes
et Familles (ADAFF)



Fédération Audoise
la ligue de
l'enseignement
un avenir par l'éducation populaire

Aude Urgence
Accueil (AUA)
des Œuvres
Laïques (FAOL)
Ligue de
l'Enseignement

SIAO URGENCIE :

115 (7j/7j - 24h/24h)

SIAO INSERTION :

04.68.10.05.98

insertion@siao11.fr



Service Intégré d'Accueil et d'Orientation de l'Aude

Le SIAO doit permettre de :

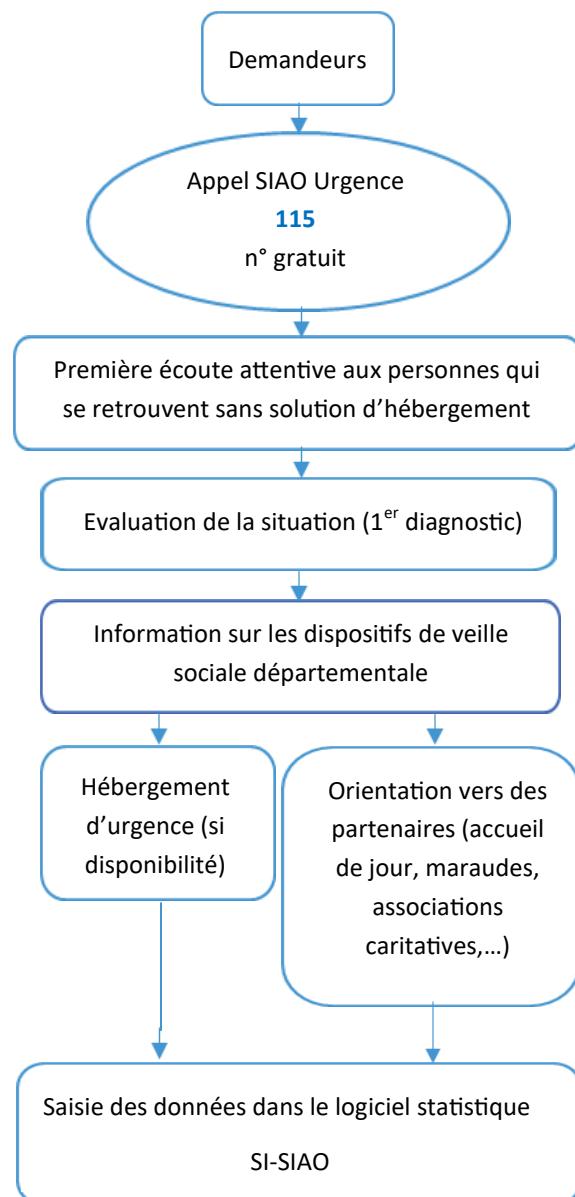
. Simplifier les démarches d'accès à l'hébergement et au logement (ordinaire ou adapté) pour les personnes sans-abri ou risquant de l'être.

. Traiter avec équité les demandes en s'appuyant sur la connaissance des disponibilités de l'ensemble de l'offre existante.

. Coordonner les différents acteurs de la veille sociale jusqu'au logement et améliorer la fluidité hébergement-logement.

. Participer à la constitution d'observatoires locaux afin de mieux évaluer les besoins et les réponses apportées.

Traitemet d'une demande
d'hébergement d'urgence : demande de mise à l'abri



Traitemet d'une demande
d'hébergement d'insertion : CHRS, CHS et en logement adapté : Pension de Famille, Intermédiation Locative, Appartement thérapeutique relais, ...

